

PRÉVENIR L'ANTIBIORÉSISTANCE : APPRENDRE À MIEUX PRESCRIRE LES ANTIBIOTIQUES EN ODONTOLOGIE

Réf. DPC : 98902425014



PROGRAMME INTÉGRÉ



475 € TTC
0€ reste à charge*



11H



EFFECTIF MAX. PAR SESSION : 200



DATES DE SESSIONS 2026 :

DU 16/02 AU 08/07 DU 18/05 AU 17/06
DU 16/03 AU 16/08 DU 15/06 AU 04/11
DU 13/04 AU 02/09

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des **CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France** soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Julie Guillet
MCU-PH Nancy

Responsable Scientifique de la formation

Diplôme de Doctorat Sciences et vie de la Santé
Diplôme d'Université de Réparation du Dommage Corporel en Odontologie
Diplômes d'Études Supérieures en Chirurgie Buccale (DESCB)
Diplôme d'Université de Dermatologie et vénérologie de la muqueuse buccale
Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire
Diplôme de Master II Recherche, Sciences Technologies et Santé, spécialité Bioingénierie
Pharmacologie
Maîtrise des Sciences Biologiques et Médicales

Membre du groupe de travail Chirurgiens-Dentistes dans la Stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance pour le Ministère des Solidarités et de la Santé



Dr Alexandre Baudet
MCU-PH Nancy

Doctorat d'université
DU prévention des infections associées aux soins (DUPIAS)
Master 2 santé publique et risques environnementaux
Master 1 santé publique et environnement
Certificat d'Études Supérieures (CES) de prothèse conjointe
Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire
Membre expert du Comité des missions nationales de
prévention des infections associées aux soins et de
l'antibiorésistance (CominaPIA) à Santé publique France
(SpF)



Pr Sarah Cousty
MCU-PH Nantes

Ancienne Attachée hospitalo-universitaire
Diplôme d'Université de Parodontologie en pratique clinique
Membre de la SFPIO

3 OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Connaître les enjeux nationaux de l'antibiorésistance.

Connaître les mécanismes de développement des résistances bactériennes et les moyens de les limiter.

Être capable d'appliquer les recommandations de bon usage des antibiotiques dans diverses situations cliniques.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La résistance aux antibiotiques est devenue un problème de santé publique mondial, touchant toutes les régions du monde et toutes les populations sans distinction d'âge, de sexe, ou de niveau socio-économique. En France, les chirurgiens-dentistes sont responsables de près de 13% des prescriptions antibiotiques ambulatoires, ce qui leur confère un rôle important dans la lutte contre l'antibiorésistance. **Les chirurgiens-dentistes sont ainsi les 2e plus gros prescripteurs, derrière les médecins.** Plusieurs études internationales révèlent que 60 % des prescriptions mondiales des chirurgiens-dentistes sont soit inutiles, soit inadaptées.

Mieux prescrire passe par une bonne connaissance des mécanismes d'acquisition des résistances bactériennes et de la prévention des infections associées aux soins, mais aussi par la maîtrise des recommandations en matière de bon usage des antibiotiques, en termes de choix de molécule, de posologie et de durée de traitement. Par ailleurs, la prescription d'antibiotiques peut générer des intolérances, des allergies, mais aussi des complications graves qu'il est indispensable de connaître. Les points de pharmacovigilance sont nombreux en matière d'antibiothérapie et peuvent amener à faire évoluer les recommandations de prescription.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant ou après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de **mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.**



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Introduction et présentation** – 5 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Questionnaire initial d'évaluation des connaissances** – 15 min.

Module 1 - Mode d'action des antibiotiques et mécanismes de résistance – 90 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Comprendre comment fonctionnent les antibiotiques qu'ils prescrivent.
- Evaluer l'impact possible de leurs prescriptions dans l'émergence de résistances aux antibiotiques.

Module 2 - Les recommandations de prescription en odontologie – 65 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Choisir la molécule la plus adaptée, à la bonne posologie et pour la bonne durée, selon la situation clinique.
- Déterminer à quel moment un antibiogramme peut s'avérer nécessaire.
- Faire le point sur la pharmacovigilance.

Module 3 - Prévention et traitement des infections d'origine dentaire – 100 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Comprendre la nécessité d'éradiquer les foyers oraux chroniques.
- Identifier les critères de gravité d'une infection d'origine dentaire.
- Connaître les moyens simples de prévenir les infections associées aux soins et limiter le recours aux antibiotiques.

Module 4 - Cas cliniques de prescriptions – 85 min.

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Améliorer la prévention et le traitement des infections.
- Identifier les situations nécessitant ou non une prescription antibiotique.

- **Questionnaire final d'évaluation des connaissances** – 15 min.
- **Audit clinique selon les recommandations de la HAS** – 120 min.
- **Conclusion** – Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger - 20 min..
- **Questionnaire d'évaluation** – Retour des participants sur la formation.

MODALITÉS PRATIQUE

	Inscription en ligne uniquement sur www.adfpdc.fr à partir du 19/01/2026
	Frais d'inscription : 475€ TTC
	Durée : 11 heures. <ul style="list-style-type: none">❖ 4 heures d'évaluation des pratiques personnelles.❖ Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.❖ 7 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.
	Accessibilité : Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact

contact@adfdpc-formation.fr

01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE



- ❖ Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM) sont éligibles à **une prise en charge par l'ANDPC de 389,40 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :
 - disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
 - être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
 - être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
 - suivre la formation dans son intégralité.
 - remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 88 € versée par l'ANDPC** sur son compte.
- ❖ Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.